



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2026

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation  
03/04/2026

Date d'affichage  
03/04/2026

Acte rendu exécutoire  
après  
dépôt en Préfecture le :

15/04/2026

et publication du :

15/04/2026

L'an deux mil vingt six, le quatorze avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Mr Pascal Jumel.

### Etaient présents :

Mme BUSON Paméla, Mme CAVET Brigitte, Mme de BONNAY-LE THUC Patricia, Mme DOUCERAIN Anne-Marie, Mme JANNIN Sylvie, M. JUMEL Pascal, M. LACHERAY Sébastien, Mme LIPIEC Stéphanie, M. MARC Patrick, M. SANCHEZ Bruno, M. SICARD Christophe, M. SWERTVAEGER Olivier, Mme VERGER Nathalie

### Procuration(s) :

M.HUREL Alain donne procuration à Mr JUMEL Pascal

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M.HUREL Alain

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Anne-Marie DOUCERAIN

## OBJET

### 3- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs (composée du maire, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour une population inférieure à 2000 habitants) doit être instituée dans chaque commune et renouvelée à l'issue de chaque élection municipale.

La désignation des commissaires-membres de la CCID est faite par le directeur Départemental des finances publiques de l'Eure, d'après une liste de 24 contribuables, proposée par délibération du conseil municipal. Le Conseil Municipal,

**PROPOSE** les personnes nommées sur le tableau joint en annexe, comme personnes pouvant sieger en commission.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL,

Le Maire,

Commune de Saint-Pierre-de-Bailleul



Commune de

SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL

Par délibération n° 3 ..... en date du 14.04.26, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

### Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différents taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises - CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

### Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
1	Mme DOULEBAIN	anne - Flavia	28.01.61	28 rue de la Baillaye	
2	M. SICARD	Christophe	21.09.70	15 rue de Villez	
3	Mme JANNIN	Sylvie	31.03.69	19 bis rue des vignes	
4	Mme CAVET	Paulette	16.01.59	42 rue du Bray	
5	M. HUREL	Alain	22.06.53	12 rue G. Rimont	
6	M. LE THUC	Patricia	02.11.53	13 rue de Villez	
7	M. SANCHEZ	Bruno	10.05.65	7 rue des Chanteux	
8	Mme BUISSON	Pamela	25.08.76	11 rue du Fouel	
9	Mme LIPIEC	Stéphanie	15.01.78	2 rue G. Rimont	
10	M. TARC	Patrick	7.03.56	3 rue G. Rimont	
11	M. SWERTVAEGER	Olivier	10.11.69	3 rue des fossaux	

**Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.**

